

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/04/2018

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Président : M. PINTO, Proviseur
Secrétaire : M. Christian GRAINDORGE, représentant des Parent d'élèves

Le quorum étant atteint avec 18 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18H00.

- Adoption du PV du CA du 5 février 2018

1 – Organisation de l'action éducatrice

1.1 Est voté le calendrier pédagogique de fin d'année (unanimité) .

1.2 Derniers jours de classe : 15 juin pour les 2^{nde}; 13 juin pour les Premières ; 7 juin pour les Terminales(bal prévu le soir).

Inscriptions pour l'année scolaire prochaine : lundi 2 juillet de 9h à 18h pour les futurs Secondes ; 12 juin de 8 à 13h30 pour les Premières

1.3 Validation de la liste des fournitures scolaires demandées aux élèves : votée à l'unanimité.

1.4 Festival Expresso à Paris les 19-20 mai :

10 élèves membres du journal montent à Paris pour ce festival où leur seront proposés des challenges (l'an dernier, un prix gagné). Coût du voyage avec 2 adultes accompagnateurs : 1315 euros.

Voté accepté à l'unanimité.

1.5 Réforme du baccalauréat

Monsieur le Proviseur présente la réforme mise en place pour les futurs secondes qui passeront le baccalauréat en 2021.

Une nouvelle matière apparaît dans le socle commun : humanités scientifiques et numériques

Les élèves de Première auront un horaire de base de 28h et ceux de Terminale de 27h30.

L'examen final ne comptera que pour 60 pour cent dans la note.

Les élèves de seconde auront une évaluation au cours du premier mois en Français et Mathématiques.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/04/2018

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

2 – Fonctionnement matériel et financier

2.1 DBM pour information n°24 à 28

M. Grosjean, Gestionnaire, rappelle brièvement le principe des DBM pour information et répond aux questions concernant les décisions modificatives présentées pour information. Il est à noter que plusieurs décisions ont amputé le budget de la valeur de subventions spécifiques versées par les collectivités de tutelle dont dont la totalité des fonds n'avait pas été consommé à la fin de l'exercice (mise à jour des prévisions de recettes et de dépenses).

2.2 Compte financier et affectation du résultat de l'exercice 2017

M. Grosjean, Gestionnaire, présente le compte financier de l'exercice 2017 à partir du rapport et des pièces de développement budgétaires qui avaient été transmis par mail. Les documents appellent quelques explications ou précisions qui sont apportées au cours de la présentation. Une erreur apparaît entre les valeurs d'un diagramme présenté dans le rapport et celui projeté à l'écran (évolution des jours de trésorerie). Après vérification, il s'avère que les bonnes valeurs sont celles figurant sur le rapport sur le compte financier.

M. le Proviseur propose de passer aux différents votes.

- **Le CA adopte le compte financier à l'unanimité et sans réserves (18 pour).**
- **Le CA adopte à l'unanimité (18 pour) le résultat de fonctionnement de l'exercice, déficit de 5 995,34 euros, au compte 1068 « autres réserves » et d'en porter le montant à la somme de 124 461,52 euros avec respectivement : – 1 351,54 euros pour le Service général et – 4 643,80 euros pour le Service SRH**

2.3 DBM pour information n°1 à 5

M. Grosjean, Gestionnaire, se propose de répondre aux questions concernant les décisions modificatives présentées pour information n°1 à 5. A l'occasion des premières DBM de l'exercice, le budget est mis à jour des reliquats des subventions non consommés au 31 décembre de l'exercice précédent.

2.4 DBM pour vote n°6

Il est proposé d'abonder les crédits du service restauration et hébergement - SRH par un prélèvement de 3000 euros sur le fonds de roulement et les fonds de réserves de ce service (abondement de la ligne crédit : SRH REPAS 0DENREES)

Le détail des lignes de crédit, les précisions sur les besoins de financement, le résultat prévisionnel pour l'exercice 2018 ainsi que les incidences sur le fonds de roulement sont présentés par M. Grosjean.

- **La D.B.M. n°6 est adoptée à l'unanimité des membres présents (19 pour)**

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/04/2018

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

2.5 Proposition de ventilation des fonds entre les comptes de réserves.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de distribuer différemment la valeur du Fonds de roulement financier entre le compte de réserves du Service général et le compte de réserves du Service de restauration et d'hébergement (SRH).

L'objectif est de supprimer le déficit constaté sur le compte de réserves du Service général par un transfert de fonds d'un même montant depuis le compte de réserves du SRH.

- **La proposition de rééquilibrer les comptes de réserves est adoptée à l'unanimité des membres présents (19 pour)**

2.6 Tarif divers - vente ouvrages NodeBook

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'adopter un tarif pour la permettre la vente d'ouvrages édités dans le cadre de la mini-entreprise NodeBook. Détail :

- 5 € - prix de vente public
- 4 € - prix de vente pour un libraire dans le cadre de la mise en place d'un dépôt-vente des ouvrages (soit une remise de 20%)

Soumises au vote, la disposition Tarifs divers – vente ouvrages NodeBook est adoptée à l'unanimité (17 pour).

2.7 Tarif divers – petit déjeuner des assistants d'éducation

Sur proposition du Chef d'établissement,

Les représentantes des assistantes d'éducation sollicitent la possibilité de prendre leur petit déjeuner au restaurant scolaire sans s'acquitter de son prix. Elles font valoir l'obligation de surveillance effective envers les élèves au moment de la consommation du petit déjeuner en salle de restaurant le matin et l'impossibilité d'octroyer, immédiatement ou dans un délai raisonnable, une pause avant ou après ce temps de repas.

M. le Proviseur propose que les assistantes d'éducation puissent consommer le petit déjeuner avec les élèves sans s'acquitter de son prix.

Soumise au vote, la gratuité pour les petits déjeuners des assistantes d'éducation est adoptée à l'unanimité (18 pour).

2.8 Information Plan pluriannuel PPE

Toutes les demandes pour l'année 2018 ont été satisfaites hormis 2 dossiers qui seront proposés pour un traitement « prioritaire » en 2019.

Total des fonds alloués : 33 958,20 €

A noter : les équipements seront acquis soit par dotation du bien (via la centrale d'achat UGAP ou par la mise en place d'un marché public de fournitures géré par la collectivité régionale) soit par le versement d'une subvention. Les modes d'acquisition sont arrêtés par la Région Bourgogne Franche-Comté.

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
05/04/2018

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

3 – Contrats, conventions et marchés.

Présentation du nouveau logo pour uniformiser les documents émis par le lycée, et pour renforcer la visibilité à l'extérieur (exemple : week-end Chat Perché) .

Vote à l'unanimité

4 – Questions diverses :

Monsieur Bordat de la Mairie présente « la journée nettoyage » organisée avec la ville de Dole : Sont concernés des élèves de seconde + professeurs de SVT.

L'Association Sportive participe à 3 finales de championnat de France en : tennis de table (déjà fait) football à 7 et aviron (transport à prévoir)

Le Proviseur fait un bilan de la procédure Parcoursup en remerciant les équipes et notamment les professeurs principaux de leur implication. Le taux de candidats non inscrits est de 1.8% pour le lycée contre 10.8 % pour l'Académie et 11.2 % pour la France.

De même, le taux de candidats n'ayant confirmé aucun vœu est de 0.9 % (2 élèves) contre 5.6 % au niveau académique.

La séance est levée vers 20h 15.

Le Président : M. Jean-Pierre PINTO, Proviseur



Secrétaire de séance : C. GRAINDORGE